

■ Une nouvelle gouvernance

Passé du mode de gestion impliquant un directoire à une tête coiffée par une direction générale, le groupe SNPC expérimente une nouvelle gouvernance.

Page 5

EXPLOITATION-PRODUCTION

Des projets ambitieux pour 2025

Le programme « Performance 2025 » mis en place par la SNPC engage l'entreprise à plus d'ambitions pour les années à venir.

Page 15

■ L'action sociale

Dans les secteurs de la santé, de l'approvisionnement en eau et en électricité, de l'assistance sociale et de l'éducation, la SNPC remplit la part de son contrat social.

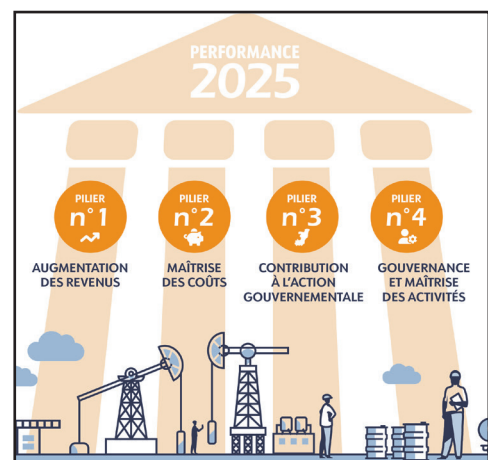
Page 6

SMIB

Les athlètes valorisés

Dix-sept éditions du Semi-marathon international de Brazzaville (SMIB) et autant de talents révélés.

Page 16



1998-2023

SNPC : un quart de siècle au service du Congo

Depuis le 11 avril, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) célèbre ses vingt-cinq ans d'existence. Entre journées portes ouvertes, décorations, cérémonies de pose de

pierre, marches sportives, visites d'installations et collations, le joyau de l'industrie pétrolière congolaise se dévoile un peu plus, continue d'explorer les fonds marins et garde les

pieds sur terre. A travers ce numéro spécial, nous explorons la volonté politique de laquelle est née la SNPC en rappelant les défis qui l'attendent.

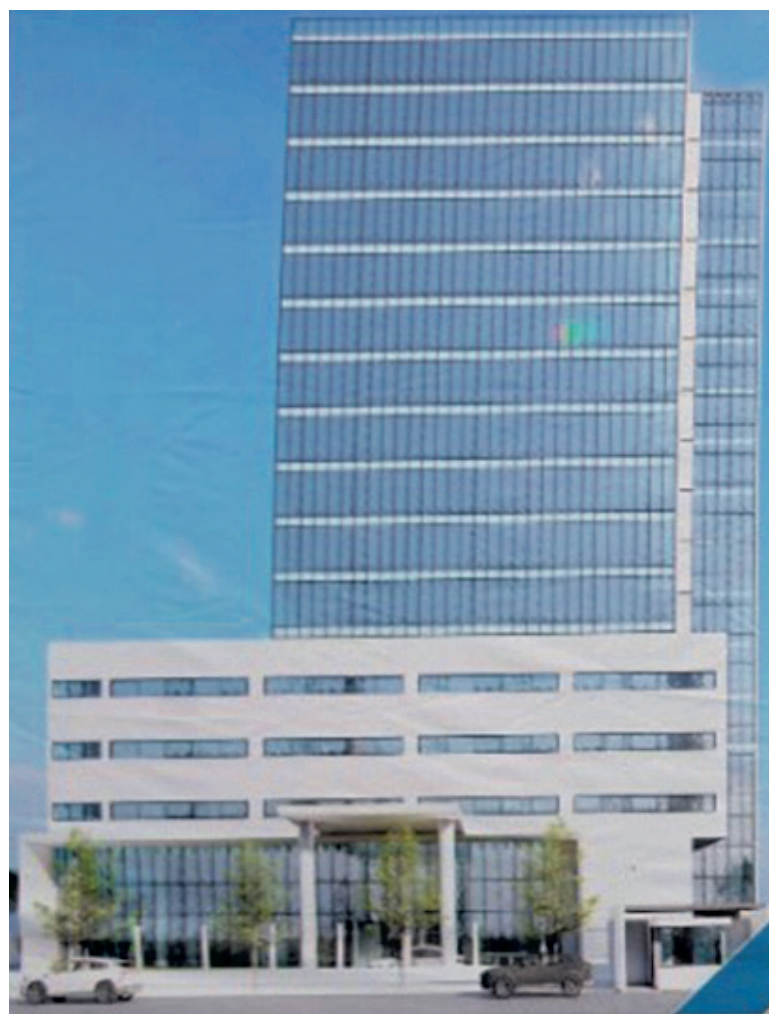
La Tour du futur

Le 26 avril, dans le sillage de la célébration du vingt-cinquième anniversaire de la SNPC, le président Denis Sassou N'Guesso a posé, à Pointe-Noire, la première pierre du nouveau siège d'un groupe industriel devenu en un quart de siècle « un symbole de fierté nationale », selon le mot de son directeur général, Maixent Raoul Ominga.

Sur seize niveaux dans le quartier d'affaires de la capitale économique et 10 000 m² de surface de bureaux ou de terrain, la Tour SNPC, dont les travaux débiteront au mois de juin, symbolise la vision futuriste d'une entreprise créée en 1998 dans le but d'assurer l'indépendance du pays en matière de recherche, d'exploitation et de gestion de ses ressources en hydrocarbures.

A ce jour, la SNPC s'est dotée d'une expertise qui lui autorise d'avoir foi en l'avenir.

Page 11



Maixent Raoul Ominga : «mes priorités»

Reconduit dans ses fonctions le 3 mars 2022, le directeur général de la SNPC présente sa feuille de route.

Page 3

ÉDITORIAL

Fierté

L’aventure commencée un certain 23 avril 1998, à l’initiative du président de la République, Denis Sassou N’Guesso, de fonder la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), est aujourd’hui vieille de vingt-cinq ans. Un quart de siècle vaut le coup d’être célébré, en même temps qu’il enseigne de maintenir le cap pour affronter les défis présents et futurs avec la même détermination, la même confiance placée dans les équipes d’un groupe encore jeune mais qui porte les espoirs de tout un peuple grâce à la clairvoyance de ses plus hautes autorités.

Il y a vingt-cinq ans, au lendemain du conflit fratricide du 5 juin 1997 duquel le Congo sortit exsangue, la relance de l’économie nationale et des services sociaux de base logeait à l’enseigne du désespoir, en raison de la destruction de l’essentiel des infrastructures dont le pays s’était doté les années précédentes au prix d’énormes sacrifices. Née dans ce moment de doute, la SNPC est le symbole d’une audace assumée ; elle a fait preuve de témérité en embrassant une carrière risquée dans le cercle sélectif et fermé de l’exploitation et de la commercialisation des hydrocarbures.

En cette année du premier quart de siècle de son existence, la SNPC pose les jalons d’un futur qu’elle veut radieux à travers l’amélioration de sa gouvernance et des conditions de travail de son personnel. Sur le premier volet, il s’agira pour ses dirigeants, tout en accomplissant la mission pour laquelle la société a été créée, de l’engager dans la conquête du marché des nouvelles énergies ; et sur le second volet, de mener à son terme l’imposant projet de construction de sa Tour dont le coup d’envoi des travaux a été donné par le chef de l’Etat, le 26 avril à Pointe-Noire, deuxième ville du Congo et épiceentre de son activité.

Fierté nationale, la SNPC l’est aussi pour l’aide multiforme qu’elle apporte à la population congolaise. Elle est un outil d’indépendance dans la gestion de la ressource pétrolière d’où le souhait de voir cette performance déteindre sur les autres secteurs comme le bois, les mines, afin que soit renforcé à terme l’équilibre des recettes publiques indispensables à la consolidation de notre souveraineté. Ce numéro « spécial-25 ans » lui dit bon vent !

Les Dépêches de Brazzaville

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :	Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service) RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d'agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34 RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l'Agence : Ange Pongault Chef d'agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordonnateur : Alain Diazzo Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa- RDC- /Tél. (+243) 015 166 200 SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint	Edgard Ibara, Jeff Tamaff INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Bombete Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna	INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé LIBRAIRIE LES MANGUIERS Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél. : (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault
--	---	---	--

Maixent Raoul Ominga : «mes priorités»

Nommé en 2018 pour un mandat de quatre ans à la direction générale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), Maixent Raoul Ominga a été reconduit dans ses fonctions par un décret présidentiel du 3 mars 2022.

En mars 2018, lors de sa prise de fonction, le directeur général de la SNPC s'était fixé quatre objectifs prioritaires aux fins de redresser l'entreprise publique dans le contexte de la crise économique et financière, ainsi que de la baisse du prix de baril du pétrole sur le marché international. Il s'agissait d'améliorer les performances financières de la société pour qu'elle contribue mieux au budget de l'Etat, faire progresser l'action de la SNPC dans le domaine de l'exploration et de la production pétrolière, renforcer les capacités du personnel du groupe SNPC, améliorer les conditions

on en a conscience. N'oublions pas que nous avons le mandat de l'Etat pour commercialiser sa part de brut. Nous allons travailler la main dans la main avec le gouvernement pour que la SNPC puisse contribuer, de façon sensible, au budget de l'Etat. C'est parmi nos priorités. Je suis certain qu'avec les conseils des anciens dirigeants de la société et avec le programme que nous allons mettre en place, on devra réaliser rapidement quelques performances ». Au cours des cinq dernières années, la direction générale de la SNPC a réalisé un certain nombre d'actions

« La SNPC est une société particulière. Je pense que sa situation actuelle n'a pas échappé au contexte international. Nous sommes en train d'assister à la remontée des cours du pétrole. On a connu quelques contreperformances dues à la baisse du prix de baril. Je pense que nous allons œuvrer, comme l'a recommandé le gouvernement, pour que nous arrivons à une situation d'équilibre en 2018 »,

d'approvisionnement du pays en produits pétroliers. « La SNPC est une société particulière. Je pense que sa situation actuelle n'a pas échappé au contexte international. Nous sommes en train d'assister à la remontée des cours du pétrole. On a connu quelques contreperformances dues à la baisse du prix de baril. Je pense que nous allons œuvrer, comme l'a recommandé le gouvernement, pour que nous arrivons à une situation d'équilibre en 2018 », déclarait Maixent Raoul Ominga, après avoir pris ses fonctions. Et de renchérir : « C'est une mission très lourde,

s'inscrivant dans le cadre de ses missions, nonobstant les effets néfastes de la double crise économique et sanitaire du coronavirus. En matière d'exploration et de production, la SNPC a conduit des opérations sur le permis Mengo-Kundji-Bindi II (MKB II). Elle a réalisé les études pour la réévaluation du potentiel du permis MBK II, du forage et de la mise en production des puits d'appréciation sur Kundji pour confirmer les résultats des études. Il y a aussi l'élaboration d'un plan de développement du permis MKB II et la réalisation d'une campagne de données géologiques accomplies dans le bassin de



la Cuvette avec la société CGG, et l'élaboration d'un master plan gaz avec la société Wood Mackenzie. hausse des prix intervenue dans un climat particulier marqué par l'arrêt technique de la Congolaise de jet de construction du pipeline devant relier Pointe-Noire aux localités de Yié et Maloukou Tréchet, dans le

« C'est une mission très lourde, on en a conscience. N'oublions pas que nous avons le mandat de l'Etat pour commercialiser sa part de brut. Nous allons travailler la main dans la main avec le gouvernement pour que la SNPC puisse contribuer, de façon sensible, au budget de l'Etat. C'est parmi nos priorités. Je suis certain qu'avec les conseils des anciens dirigeants de la société et avec le programme que nous allons mettre en place, on devra réaliser rapidement quelques performances ».

La SNPC s'est employée à approvisionner le pays de manière régulière en produits pétroliers finis. Depuis le 31 janvier dernier, les prix du carburant, notamment de l'essence et du gasoil, sont passés de 595 à 625 francs CFA pour l'une et 475 à 500 francs CFA pour l'autre. Malgré cette raffinage (Coraf), la SNPC parvient à ravitailler le pays en carburant. Elle a procédé au maintien et à la fiabilisation des installations de la Coraf, à la finalisation et la mise en service de l'unité d'enfutage du gaz butane dans le port autonome de Pointe-Noire, ainsi qu'au pilotage du département du Pool. Par ailleurs, la SNPC a participé à la restructuration de la dette de l'Etat envers la Chine et les traders. Elle a conclu des accords ayant permis la maîtrise de sa propre dette vis-à-vis des partenaires pétroliers et financiers.



Les administrateurs de la SNPC



GOUVERNANCE

Un nouveau mode de gestion à la SNPC

Le directoire de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC), qui manageait le groupe, a été remplacé à partir d’octobre 2017 par une direction générale. Cette dernière est assistée d’un secrétaire général et de directeurs centraux, avec un dispositif de contrôle direct du ministère des Hydrocarbures.



Le siège de la SNPC/Adiac

La réforme conduite sous le gouvernement de l’ex-Premier ministre, feu Clément Mouamba, visait à améliorer la gouvernance des entreprises publiques, dont la SNPC. Des dysfonctionnements constatés dans l’administration de la compagnie publique, créée en 1998, ainsi que le souci d’en améliorer les performances ont conduit à cette réforme. Dans sa nouvelle configuration, la SNPC comprendra donc un directeur général, assisté d’un secrétaire général et de directeurs centraux en charge des activités Amont, Aval et Finances-comptabilité, précise un communiqué.

Dans les nouveaux statuts de la SNPC, le directeur général du groupe est nommé pour une durée de quatre ans, renouvelable une fois et assure également la présidence du Conseil d’administration des sociétés filiales.

Le gouvernement explique qu’il s’agit de garantir une unicité de commandement. En outre, le Conseil d’administration est désormais assisté dans sa tâche par un comité d’audit, et ce, afin de renforcer les mesures de contrôle interne, nonobstant les

rapports réguliers à la hiérarchie. En tant qu’établissement public à caractère industriel et commercial, le groupe SNPC est contrôlé sur le plan technique par sa tutelle. Ce contrôle s’étend de l’attribution de l’autorisation de prospection au développement

« Cette réorientation des missions de la SNPC telle que proposée par le projet de statuts soumis à l’examen du Conseil des ministres a pour corollaire logique une modification de son organisation »

contrôles permanents assurés par le biais du ministère en charge des Finances, la Cour des comptes et de discipline budgétaire, ainsi que par une autre innovation, à savoir l’obligation de transmettre des

et à l’exploitation, en passant par les travaux de recherche. Le ministère des Hydrocarbures contrôle tout contrat passé par la compagnie. *« Cette réorientation des missions de la SNPC*

telle que proposée par le projet de statuts soumis à l’examen du Conseil des ministres a pour corollaire logique une modification de son organisation », précisait le Conseil des ministres du 7 octobre 2017.

Pour la petite histoire, la SNPC est née des cendres de la société Hydro-Congo. Elle est chargée de procéder aux activités de recherche, de production, de transport, de traitement et de transformation d’hydrocarbures, pour le compte de l’État congolais. Celle-ci a été créée par la loi n°1-98 du 23 avril 1998, tandis que ses statuts ont été approuvés par le décret n°98-454 du 8 décembre de la même année. Révisés une première fois par le décret n°2010-595 du 21 août 2010, ces statuts modifiés prévoyaient une organisation sous forme de directoire.

Responsabilité sociétale : la SNPC joue sa partition

Depuis sa création en 1998, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) ne s’est pas mise en marge de la dynamique de développement engagée par les pouvoirs publics. A travers sa Fondation, l’entreprise joue sa partition pour faciliter, entre autres, l’accès de la population aux services sociaux de base : santé, éducation, assistance aux couches sociales vulnérables...

Santé
Dans l’accompagnement de la politique nationale de développement sanitaire, la SNPC a construit des centres de santé à travers le pays y compris dans les zones enclavées, tout en réhabilitant ceux qui pouvaient l’être. Ce, avec dotation en équipements (plateau technique, ambulances) et médicaments pour faciliter la prise en charge des malades indigents. C’est ainsi que sont sortis de terre un pavillon sanitaire mère-enfant à l’hôpital de référence de Kinkala, dans le Pool, avec élargissement de la capacité d’accueil de celui-ci dans un département dont les districts sanitaires ont une population cible de 341 455 habitants ; un centre

Electrification et eau potable
Plusieurs villages, des milliers d’habitants, ont bénéficié des projets d’adduction d’eau potable et d’électrification. C’est le cas des localités situées sur la route nationale n°2, tronçon Yié à Odziba, où la SNPC a construit une vingtaine de forages profitables à environ 11 600 habitants. Pour les faire fonctionner à plein régime, la société a mis les moyens d’électrification : installation des poteaux électriques, des lampadaires ; câblage, construction des locaux techniques des transformateurs. Des travaux qui ont engagé la main-d’œuvre locale. Par ailleurs, les jeunes ont saisi l’occasion pour lancer les activités lucratives : boucheries, ateliers de sou-



Quelques infrastructures construites par la Fondation SNPC

de et bien d’autres leur permettant de se prendre en charge.

Assistance sociale et humanitaire.

« Nous sommes satisfaits de savoir que la Fondation SNPC ne nous a pas abandonnés à nous-mêmes. Ce don va nous permettre de nous déplacer plus facilement pour faire nos activités commerciales qui nous permettent de nous prendre en charge », faisait savoir Romuald Ndomba, un handicapé bénéficiaire des tricycles que la Fondation SNPC a mis à la disposition des personnes vivant avec handicap pour faciliter leur mobilité. « La priorité a été portée sur les handicapés moteurs qui rampent pour se déplacer mais ceux qui ont des béquilles sont également pris

en compte », expliquait le secrétaire général de la Fondation SNPC, Marie-Joseph Letembet, lors des descentes tant dans la zone méridionale que septentrionale du pays. L’assistance sociale a également concerné les orphelinats et les maisons des seniors où les vivres et non vivres, dont les fournitures scolaires, sont mis à disposition.

Education
L’agenda de la Fondation SNPC contient une contribution importante à l’amélioration du système éducatif, à la formation de l’élite à travers plusieurs initiatives. La dernière en date n’est autre que les travaux de construction du complexe scolaire de Tchiminzi, dans le district de Tchiamba-Nzassi, le 12 avril dernier. Un don de la société pétrolière qui va soulager les écoliers de ce village qui parcourent des kilomètres pour aller étudier. Les actions de la SNPC réalisées dans le cadre de sa responsabilité sociétale ne sont pas ici exhaustives. Pour les années à venir, d’autres projets seront accomplis afin d’améliorer les conditions de vie de la population et permettre au Congo d’atteindre plusieurs autres objectifs de développement durable, à en croire le directeur général, Maixent Raoul Ominga.



de santé intégré à Tchiamba-Nzassi, dans le Kouilou, et dans bien d’autres localités du pays. Objectif : « Permettre au Congo d’atteindre les objectifs de développement durable en matière de santé, conformément aux lignes définies par le gouvernement », soulignait le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga. Le déclenchement de la pandémie de covid-19 a encore donné à cette société l’occasion de prendre des initiatives qui ont contribué à la protection sanitaire des citoyens.



Des ambulances mises à la disposition des hôpitauxAdiac

Message du directeur général à la cérémonie de pose de la première pierre de l'immeuble de la représentation de la SNPC à Pointe-Noire

Excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ; Monsieur le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République ; Monsieur le préfet du département de Pointe-Noire, représenté par le secrétaire général du département ; Monsieur le préfet du département du Kouilou ; Madame la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire ; Monsieur le président du Conseil départemental du Kouilou ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Monsieur le commandant de la Zone de défense n°1 ; Monsieur le commandant territorial des Forces de police du Kouilou-Pointe-Noire ; Messieurs les membres du corps consulaire de Pointe-Noire-Kouilou ; Madame et messieurs les administrateurs maires des six arrondissements de Pointe-Noire ; Messieurs les directeurs généraux des sociétés pétrolières ; Distingués invités en vos rangs, grades et qualités, toutes préséances respectées ; Chers collègues ; Mesdames et messieurs.

Qu'il me soit permis, avant tout propos, de donner ce témoignage de reconnaissance et de gratitude à son excellence monsieur le président de la République, qui a bien voulu honorer de sa présence la présente cérémonie de pose de la première pierre de l'immeuble de la Société nationale des pétroles du Congo à Pointe-Noire.

Je remercie également toutes les autorités politiques et administratives ici présentes.

Excellence monsieur le président de la République,

Votre présence ce jour, parmi nous, atteste de votre volonté permanente de toucher du doigt la réalité et de vous assurer, par



vous-même, de l'amélioration continue des conditions de travail des Congolais.

Ce jour est un jour important, à la saveur toute particulière, un jour attendu avec ferveur dans cette ville si chère à votre cœur, excellence monsieur président de la République.

La pose de cette première pierre ce jour, bien plus qu'une cérémonie symbolique, est un acte qui épouse, à tous égards, les contours de l'élan imprimé par votre vision éclairée de bâtisseur infatigable, géniteur de la Société Nationale des Pétroles du Congo.

Ce jour est aussi un jour particulier pour la Société Nationale des Pétroles du Congo dont nous célébrons, tout au long de ce mois d'avril, les 25 ans d'existence.

Il est également un jour important pour Pointe-Noire, ville centenaire, qui va voir son décor architectural enrichi d'un nouvel édifice imposant et superbe, et qui à n'en point douter, contribuera à son embellissement.

Cet ouvrage en plein cœur de la ville de Pointe-Noire, premier haut lieu des opérations pétrolières au Congo, permettra dorénavant à notre société de disposer d'un cadre de travail à la

hauteur de ses ambitions.

En effet, cet immeuble, haut de ses 16 étages, abritera, entre autres, la représentation de la SNPC à Pointe-Noire, les bureaux de quatre filiales et l'entité data base qui assure la sécurisation des données pétrolières de l'Etat.

Excellence monsieur le président de la République,

Ce moment historique traduit notre immense joie ; il est l'expression de nos espérances et de notre détermination.

C'est l'occasion pour nous, Société Nationale des Pétroles du Congo, de vous réitérer, très respectueusement, un hommage des plus appuyés et de magnifier votre vision qui a donné naissance à la SNPC, outil industriel hautement stratégique, symbole de fierté pour toute une nation et instrument de renforcement de notre rayonnement dans le secteur des hydrocarbures.

A l'endroit de monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, nous exprimons également toute notre gratitude pour le soutien, combien inestimable apporté par le gouvernement de la République à l'épanouissement de la société nationale.

De même, nous saluons les orientations pertinentes, du

ministre des Hydrocarbures, notre ministre de tutelle.

Nous exprimons aussi notre sincère reconnaissance à nos différents partenaires pétroliers pour leur collaboration fructueuse et permanente.

Chère population de Pointe-Noire, je tiens aussi à vous remercier sincèrement, pour votre accueil chaleureux.

Cet édifice dont la première pierre va être posée ce jour, fera partie intégrante, une fois achevé, de votre patrimoine.

En effet, son esthétique renforcera la noblesse et la beauté de cette ville océane, sou-

vent appelée à juste titre « Ponton la belle ».

C'est pourquoi, je vous invite humblement, chère population, à veiller dès à présent, à la protection des équipements de ce chantier.

Je tiens aussi à rappeler que ce projet de construction est conforme aux prescrits du Projet de société « Ensemble, poursuivons la marche », de son excellence M. Denis Sassou N'Guesso, président de la République, qui appelle, je le cite, «à la consolidation des fondements pour un meilleur aménagement du territoire, y compris par l'urbanisme », fin de citation.

Excellence monsieur le président de la République, Mesdames et messieurs,

Nous sommes convaincus qu'avec cette infrastructure moderne, les agents de la SNPC continueront à placer davantage la société nationale au centre de l'économie du pays et au cœur des attentes des populations congolaises, sous le regard bienveillant et tutélaire de Votre Excellence.

Vive le président Denis Sassou N'Guesso !

Vive la SNPC !

Vive la République !

Je vous remercie de votre aimable attention !

Mot du ministre des Hydrocarbures à l’occasion de la pose de la première pierre de l’immeuble de la Société Nationale des Pétroles du Congo

Excellence Monsieur le président de la République, chef de l’Etat ; Très distinguée madame l’épouse du chef de l’Etat ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Monsieur le ministre d’Etat, directeur de cabinet du président de la République ; Messieurs les ministres d’Etat ; Mesdames et messieurs les ministres, chers collègues ; Vénérables sénateurs ; Honorables députés ; Mesdames et messieurs les membres du corps diplomatique et représentants du système des Nations unies ; Monsieur le préfet du département de Pointe-Noire, représenté par monsieur le secrétaire général du département de Pointe-Noire ; Monsieur le préfet du département du Kouilou ; Madame la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire ; Monsieur le président du Conseil départemental du Kouilou ; Population de la ville de Pointe-Noire

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Pierre Bourdieu, sociologue reconnu disait, je cite “L’action politique véritable consiste à se servir de la connaissance du probable pour renforcer les chances du possible”.

Ce jour marque le début d’une nouvelle ère pour la SNPC. D’abord parce qu’il coïncide avec son 25^e anniversaire. Ensuite parce que par un hasard du calendrier, la pose de la première pierre du projet gaz naturel liquéfié a été célébrée hier.

Excellence monsieur le président de la République, chef de l’Etat

Madame l’épouse du chef de l’Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Grande est mon émotion de parler, 25 ans après sa création, d’une société qui, comme beaucoup le savent, a une portée sentimentale très forte pour moi.

Cette société, dont j’ai eu par la volonté de monsieur le président de la République le privilège d’être le premier président directeur général, est le fruit d’une volonté, la volonté d’un homme, son excellence M. Denis Sassou N’Guesso, président de la République.

Au sortir de la crise socio-politique de 1997, qui a laissé un pays meurtri, désorganisé et affecté gravement sur le plan des finances publiques jusqu’à les rendre quasiment inexistantes, le président de la République a décidé d’aborder la problématique de la maximisation des revenus de la nation issus de la première et seule ressource financière à cette époque, en l’occurrence celle générée par les hydrocarbures.

En effet, l’économie congolaise était totalement exsangue et par conséquent privée des ressources traditionnelles provenant des impôts et taxes.

Pour relancer l’économie nationale, sans aide aucune de développement de la part des bailleurs de fonds internationaux, le

Congo se devait de puiser dans sa propre intelligence pour se doter de la capacité de générer et reconstituer la richesse et les ressources financières du pays.

Permettez-moi à ce stade de citer le savant Albert Einstein qui disait : «Nous ne pouvons pas résoudre les problèmes en utilisant le même genre de pensée que nous avons utilisé pour les créer.»

C’est dans cette optique, qu’il est apparu clairement, après avoir échafaudé de nombreuses hypothèses, avec l’aide et l’appui de plusieurs experts internationaux, la nécessité de créer une société forte ayant les prérogatives de développer, exploiter les hydrocarbures mais aussi de commercialiser la part d’hydrocarbures revenant à l’Etat ainsi que celle de la société nationale et, de ce fait, de se doter de la capacité d’effectuer des montages financiers au bénéfice de l’Etat et de la Société Nationale.

Le président de la République avait pris



l’option de ne pas reformer la société Hydro-Congo mais de créer un outil neuf, établissement public certes, mais fondé sur des exigences d’entreprise privée, à savoir d’expertise, de savoir-faire avéré et de haut niveau, de compétitivité, de performances, de résultats, bref d’excellence, au service de la relance économique et sociale de la Nation grâce aux hydrocarbures.

En résumé, et pour paraphraser monsieur le président de la République, il s’agissait de créer une structure qui soit la crème de notre nation.

C’est ainsi qu’est née, le 23 avril 1998, la Société Nationale des Pétroles du Congo, en sigle SNPC.

Pour tout dire, en cette période de vaches plus que maigres, il avait fallu faire appel à des trésors d’imagination et d’ingénuité financière pour démarrer la société nationale, mettre en place les organes de gestion de départ, conseil d’administration, direction générale, établissement de Pointe-Noire, recruter les premiers personnels nécessaires pour lancer la machine. Nombreux étaient ceux qui n’y croyaient pas, nombreux étaient ceux qui

pensaient que cette société serait rapidement moribonde, que “le bébé serait à jeter avec les eaux du bain”, pour reprendre le cri de l’illustre ministre Tati Loutard, d’heureuse mémoire, devant les parlementaires, sceptiques, pour obtenir l’adoption de la loi portant création de la SNPC.

Excellence monsieur le président de la République, chef de l’Etat

Madame l’épouse du chef de l’Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Force est de constater que, 25 ans plus tard, la SNPC est devenue le joyau que le chef de l’Etat, son géniteur, avait tant désiré, dont il avait rêvé, confirmant ainsi la justesse légendaire de son jugement, ses qualités de visionnaire et sa clairvoyance.

Cela rendait redoutable la tâche qui incombait, à mes côtés, aux pionniers de cette belle aventure, car telle était-elle considérée par ceux, qui se délectaient par avance de son échec programmé, d’après eux.

A l’époque, quelques sociétés nationales de pétrole nous ont servi de modèles et nous ont aidé dans la constitution de notre nouvelle société nationale. Leurs expériences nous ont permis de tirer des leçons de leurs erreurs et capitaliser leurs succès, avec l’ambition de faire mieux.

Ce benchmarking nous a été fort utile pour répondre aux défis dans lesquels nous engageait sans cesse le président de la République : trading, trading à Londres, succursale puis filiale à Londres, joint-venture avec Perenco pour la reprise du champ d’Emeraude, négociation du développement du champ de Moho, audit du champ de Nkossa, rachat des dettes gagées, et j’en passe !

Tout était urgent, tout était important, capital, primordial, car il fallait redonner vie à la nation.

Le rôle stratégique de premier plan, joué

par la SNPC pendant cette période, o’ combien difficile, la conduite à grandir rapidement, en termes de massification mais aussi de prérogatives, verticalement et horizontalement, pour devenir finalement un groupe, premier groupe public de sociétés, appartenant donc à l’Etat, dans notre pays, groupe économiquement viable et financièrement solide.

La SNPC a contribué très vite, à travers des financements appropriés et modernes à apporter la ressource financière dont l’Etat avait réellement besoin pour impulser la dynamique de relance de l’économie voulue et engagée par le président de la République.

Ainsi, a pu être créée au sein de la nation congolaise une société dont les Congolais se devaient d’être fiers, recrutant des jeunes congolais, les formant, leur donnant la possibilité de pouvoir avoir accès au cercle sacro-saint de l’industrie pétrolière, permettant à des cadres congolais et à la population congolaise tout entière à travers une intense communication, y compris devant le Parlement réuni en congrès ou encore devant un parterre de cadres à Pointe-Noire, de comprendre les dynamiques de gestion du pétrole produit au Congo.

Comme vous le savez, en 1994, notre pays a abandonné les contrats de concession pour passer aux Contrats de partage de production (CPP), se dotant ainsi d’un outil destiné à lui permettre d’augmenter considérablement ses revenus.

Trois ans plus tard, les résultats escomptés n’étaient visiblement et clairement pas au rendez-vous, au regard de la dette gagée abyssale existante en 1997.

Il manquait donc de toute évidence un maillon, un outil, un atout, un ingrédient, une machine nationale, faite d’hommes et de femmes dévoués, experts, un peu aventuriers dans le sens le plus noble du terme, patriotes, convaincus et engagés, pour tirer réellement profit de ce choix heureux : la SNPC !

Excellence monsieur le président de la République, chef de l’Etat

Madame l’épouse du chef de l’Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Avoir pu participer à cette œuvre, à cette phase de l’histoire de notre pays, à cette belle aventure, est pour tous “ les pionniers “, un immense honneur, un privilège incommensurable, une expérience inoubliable et exaltante.

Pour cela, au nom de tous “ les pionniers “ mais aussi de tous ceux qui ont su assurer, avec brio, la pérennisation de ce beau bijou, présidents directeurs généraux, directeurs généraux, notamment le dernier d’entre eux à ce jour, celui à qui nous devons la belle œuvre architecturale que monsieur le président de la République va porter sur les fonts baptismaux, j’ai cité Maixent Raoul Ominga à qui je voudrais



adresser mes solennelles félicitations pour cette nouvelle étape qu'il fait franchir à notre société nationale, directeurs centraux, directeurs de filiales et tous les autres cadres et agents. Permettez-moi de rendre une fois de plus un hommage déférent et mérité au président de la République, son excellence M. Denis Sassou N'Guesso.

Merci, merci et encore merci infiniment !

En ma qualité aujourd'hui, de ministre des Hydrocarbures, je forme le vœu que la dynamique de la mission de la SNPC, qui a pour fondement et substance des valeurs fortes comme le patriotisme, la performance économique, l'abnégation, l'ambition pour la nation, bref l'excellence puisse continuer à se pérenniser au service de l'ambition d'un homme, le président Denis Sassou N'Guesso, et de la population congolaise.

Eleanor Roosevelt disait : «Une idée, si elle est bonne, ne meurt jamais.»

Excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat

Madame l'épouse du chef de l'Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

La transition énergétique a pour corollaire pour certaines opinions, et pas des moindres, la fin de la production des énergies fossiles, et pour conséquences déjà perceptibles, des pressions de plus en plus importantes sur les financements liés aux énergies fossiles, et donc sur les banques intéressées et sur les sociétés pétrolières.

La transition énergétique impose donc à nos pays de se prendre de plus en plus et de mieux en mieux en charge, notamment grâce et à travers nos compagnies pétrolières et gazières nationales. Elle impose

des enjeux nouveaux, des intelligences nouvelles, encore plus d'expertise et de compétence et de sens de l'innovation, peut-être aussi et sans doute plus d'intégration. Elle impose également de penser durable, décarbonisation, zéro carbone désormais. Elle impose de penser énergie au sens large, en élargissant sa mission jusqu'à toutes les frontières énergétiques nouvelles, intégrant donc forcément les énergies renouvelables.

La SNPC devra être prête et présente à ces rendez-vous futurs pour notre pays, dans le domaine des hydrocarbures, je devais peut-être plutôt dire dans le domaine énergétique.

Notre ambition à tous doit donc être de faire de la SNPC une véritable société énergétique qui doit contribuer non seulement à sa prospérité économique, mais aussi bien entendu à celle du pays, dans le strict respect des impératifs liés à la protection de l'environnement et au bien-être de nos concitoyens.

Excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat

Madame l'épouse du chef de l'Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Je tiens à remercier tous ceux qui, de près ou de loin, le long de ces 25 années, ont mis toute leur énergie au service de la société afin que la vision d'un homme se matérialise, se consolide et se pérennise, pour qu'aujourd'hui nous soyons ensemble ici pour célébrer le début d'une nouvelle ère, en même temps que nous pouvons en toute objectivité constater le bilan élogieux du projet de monsieur le président de la République.

Je formule le souhait que ce modèle

créé par le président de la République à travers la SNPC puisse faire des émules, et que notre tissu économique national s'améliore par l'éclosion ou la consolidation d'autres expériences similaires, afin de garantir la matérialisation du rebond, du retour à la croissance économique durable, équitable et résiliente, tant voulu et promu par son excellence, monsieur le président de la République.

Excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat

Madame l'épouse du chef de l'Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

John F. Kennedy a déclaré en 1961 : «Nous avons choisi d'aller sur la lune, non pas parce que c'est facile, mais parce que c'est difficile».

Non, vous n'avez jamais choisi les voies faciles, vous n'avez jamais choisi la facilité.

Car vous savez, fort de votre extraordinaire et riche expérience politique, que la facilité est rarement porteuse de germes de justesse, de résultats, de prospérité, de grandeur, d'excellence et surtout d'ambition.

La facilité ne peut donc porter une ambition nationale au sommet des espoirs et des espérances d'une nation, d'un peuple. Surtout lorsqu'il s'agit d'une nation bénie de Dieu en termes de potentialités de tous ordres, et d'un peuple aux qualités exceptionnelles reconnues d'entre tous.

Vous choisissez souvent la difficulté, parce que c'est dans le dédale de ses peines, de ses souffrances que se cachent les résultats correspondant à l'ambition d'un Homme qui se fait une haute idée de sa nation et de son peuple.

C'est ce que vous avez fait, en décidant de créer la SNPC dont la mise en œuvre était tout sauf un long fleuve paisible. Au contraire, elle s'est accompagnée de menaces, d'abord à votre endroit, y compris d'atteinte à votre vie, au régime et à l'ambition nouvelle que vous aviez choisi de porter et d'incarner pour votre peuple.

Mais également de menaces à l'endroit des collaborateurs qui vous accompagnent dans votre projet.

Mais comme à l'accoutumée, plus les menaces s'exprimaient, plus votre détermination décuplait et vous n'aviez cure de ces soubresauts d'adversité.

Vous avez donc gardé le cap de votre vision, persévéré, persévéré encore pour ce rêve dont l'un des produits nous réunit ce jour, la construction à Pointe-Noire d'une tour par la SNPC.

Après avoir accompli ce chemin, excellent, nous ne pouvons-nous empêcher de souhaiter que cette détermination ne faiblisse point, qu'elle continue à irriguer autour de nous la même ardeur communicative, pour une SNPC, plus pétrolière, plus durable, plus prolifique en résultats, en impacts, en contributions à la construction d'un Congo toujours plus prospère, pour des populations plus épanouies, le Congo que vous voulez, pour lequel vous nous invitez à poursuivre la marche, la marche vers la prospérité.

Excellence monsieur le président de la République, chef de l'Etat

Madame l'épouse du chef de l'Etat

Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement

Distingués invités,

Mesdames et messieurs

Je vous remercie pour votre aimable attention !



INFRASTRUCTURES

La SNPC enrichit le décor architectural de Pointe-Noire

Dans le sillage des activités marquant le 25e anniversaire de sa création, en 1998, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a lancé, le 26 avril, à Pointe-Noire, les travaux de construction de son siège moderne, en plein cœur du centre-ville, où se développent les principales opérations pétrolières du pays.

Haut de seize étages, l'ouvrage dont le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a posé la première pierre de construction, abritera les bureaux des filiales de la SNPC et l'entité data base qui assurera la sécurité des données pétrolières de l'Etat. *« La pose de cette première pierre est un acte qui épouse, à tous égards, les contours de l'élan imprimé par le chef de l'Etat en tant que géniteur de cette société. La construction de cet édifice va enrichir le décor architectural qui permettra de contribuer à l'embellissement de Pointe-Noire »*, a indiqué le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga, à l'occasion de cette cérémonie. L'ouvrage sera construit sur une superficie d'environ 10

000 m2, sur l'avenue Moe Telli, au quartier Plateau-ville, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire. Il comportera des bureaux, une salle de conférence, un auditorium de 528 places, un restaurant, cinq ascenseurs, deux monte-charges, un parking souterrain et un parking extérieur, une salle de sport ainsi que des salles polyvalentes. Le tout dans le respect des normes de sécurité exigées au niveau international, Outil industriel stratégique et symbole de l'économie pour toute une nation, et instrument de renforcement du rayonnement dans le secteur des hydrocarbures, la SNPC, comme opérateur économique de premier rang du Congo, participe depuis de sa création en 1998 au bien-être de la population.



Dans le cadre de sa responsabilité sociétale, elle mène plusieurs activités visant à faire bénéficier les fruits du pétrole à tous les Congolais. Ces engagements sur les effets sociaux sont à la fois économiques et environnementaux, en conformité avec ses missions. En lien avec cette volonté d'aller au plus près des Congolais, ses actions

portent, entre autres, sur l'appui aux structures de santé, à la fourniture d'eau et d'électricité en faveur de la population des zones rurales et périurbaines, mais aussi dans plusieurs autres domaines comme le sport et l'assistance aux personnes vivant avec handicap. Depuis 2002, date de la création de sa fondation, elle a réussi à placé l'Homme et l'intérêt général au centre de ses activités. Consciente de son rôle majeur dans la sphère économique congolaise, la société contribue aux besoins de développement du pays

par ses actes directement liés à un impact sur tout ce qui touche à l'amélioration des conditions sociales de la population. La solidarité et la générosité font de la SNPC l'une des premières entreprises publiques à s'être engagées dans la démarche RSE au Congo. C'est ainsi qu'elle est régulièrement sollicitée par les institutions publiques, les associations socio-médicales ou socioculturelles, mais aussi par toute personne, physique ou morale, en situation de détresse. Avec l'arrivée de l'actuel directeur général de cette société, Maixent Raoul Ominga, et ce, pendant que le pays a traversé une double crise économique et sanitaire, la fondation SNPC a accompagné le gouvernement et répond continuellement au cri de cœur de la population. Au plus fort de la déclaration de la covid-19, la Fondation a procédé à une remise au gouvernement d'un chèque de 100 millions de francs CFA en vue de contribuer à lutter contre cette pandémie.

TOUR SNPC POINTE-NOIRE

Botanique non le vue depuis

Un Mur rideau : type de revêtement extérieur, habituellement en verre et en aluminium, qui offre une fenestration et liberté maximale de lumière naturelle, aussi performant au niveau de résistance : Thermique, phonique et hydrofuge.

Mur-rideau de verre

écologique source de santé et bonheur du

« La pose de cette première pierre est un acte qui épouse, à tous égards, les contours de l'élan imprimé par le chef de l'Etat en tant que géniteur de cette société. La construction de cet édifice va enrichir le décor architectural qui permettra de contribuer à l'embellissement de Pointe-Noire »



Activités CSP



ÉVOLUTION INDUSTRIELLE

Le groupe SNPC dans l'amont et l'aval pétroliers

Un quart de siècle après sa création, en avril 1998, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) est capable de conduire seule les campagnes de forage sur ses permis d'exploitation. Au cours de ces dernières années, la société a beaucoup investi dans la distribution ou la commercialisation des hydrocarbures.



Les installations techniques de la société DR

Le groupe SNPC possède à ce jour six filiales, à savoir la Société de forages pétroliers (SFP), la Société nationale de recherche et de production (Sonarep), Ilogs (Integrated logistic services), la Congolaise de raffinage (Coraf), la SNPC distribution D et la SNPC Trading. Dotée d'un capital social estimé à plus de 260,8 millions de dollars américains (environ 155 milliards FCFA) détenu à 100% par l'État congolais, la compagnie pétrolière publique dispose d'au moins dix-sept permis d'exploitation et de participation dans plusieurs permis de recherche et de production.

À travers sa filiale SFP, la compagnie d'État a relancé, en mars 2019, ses activités de forage au champ pétrolier de Kundji, dans le cadre du permis d'exploitation Mengo Kundji-Bindji (MKB) dans le Kouilou (Sud Congo). Le champ pétrolier Kundji comporte aujourd'hui deux plateformes de production, précisément Kundji 100 et Kundji 200 co-exploitées par la SNPC et son partenaire Orion Oil. Il comporte un ensemble de huit puits producteurs avec un débit moyen dans l'année de cinq cents barils/jour.

La relance de la SNPC Kundji a, en effet, pour but d'améliorer sa capacité opérationnelle afin de réaliser une production « jamais atteinte » dans une échéance de six ans, soit 2030. Celle-ci a

permis à la SNPC de booster ses activités de production et d'accroître son profit en tant qu'acteur majeur, a souligné le directeur général du groupe, Maixent Raoul Ominga. « *Nous avons mis en pratique les orientations du chef de l'État, du Premier ministre et du ministre des Hydrocarbures. C'est ainsi que nous avons pris des partenaires très importants et des professionnels pour qu'avec notre partenaire Orion Oil, nous puissions démarrer effectivement les activités en prélude au développement réel de ces champs* », a-t-il ajouté.

Rebond de la Sonarep

La Sonarep est considérée comme le bras armé de la SNPC en matière de recherche et d'exploitation des hydrocarbures. La filiale est détenue à 80% par la SNPC depuis sa mise en service, le 23 janvier 2002. C'est normalement à elle d'impulser une bonne dynamique au sein du groupe et de permettre au Congo d'assurer son indépendance énergétique par la commercialisation de sa propre production.

La filiale mène des activités opérationnelles sur les champs de Kundji, avec huit puits qui produisent 572 barils par jour et le champ Tilapia qui produit 31 barils/jour. Elle possède également une base logistique des épura-

tions à Djeno et un kit de test complet des puits. En dépit de nombreuses difficultés dont elle fait face, la Sonarep a de bonnes raisons d'espérer un rebond de ses activités.

Ilogs accroît sa capacité

Depuis 2015, la société Ilogs, filiale du groupe SNPC, a investi plus de 35 milliards FCFA dans de nouvelles installations pour être plus compétitive. Basées dans l'enceinte du Port autonome de Pointe-Noire, les installations de cette société comportent, entre autres, une extension de 200 mètres du quai et une superficie aménagée de 40 hectares du centre de services pétroliers. La modernisation d'Ilogs, d'après le groupe, a eu un impact immédiat sur les performances du centre de services pétroliers, en raison de la demande des opérateurs pétroliers sur des projets comme Lianzi et Moho nord.

La SNPC D dans le carburant et le gaz

Le dernier maillon de la chaîne de services pétroliers, depuis sa création en 2011, la SNPC Distribution est le premier contact avec le consommateur final. Disposant d'un réseau de vingt-six stations-service à travers le pays, la société reste un acteur majeur dans la réussite des activités de transport ou de distribution du

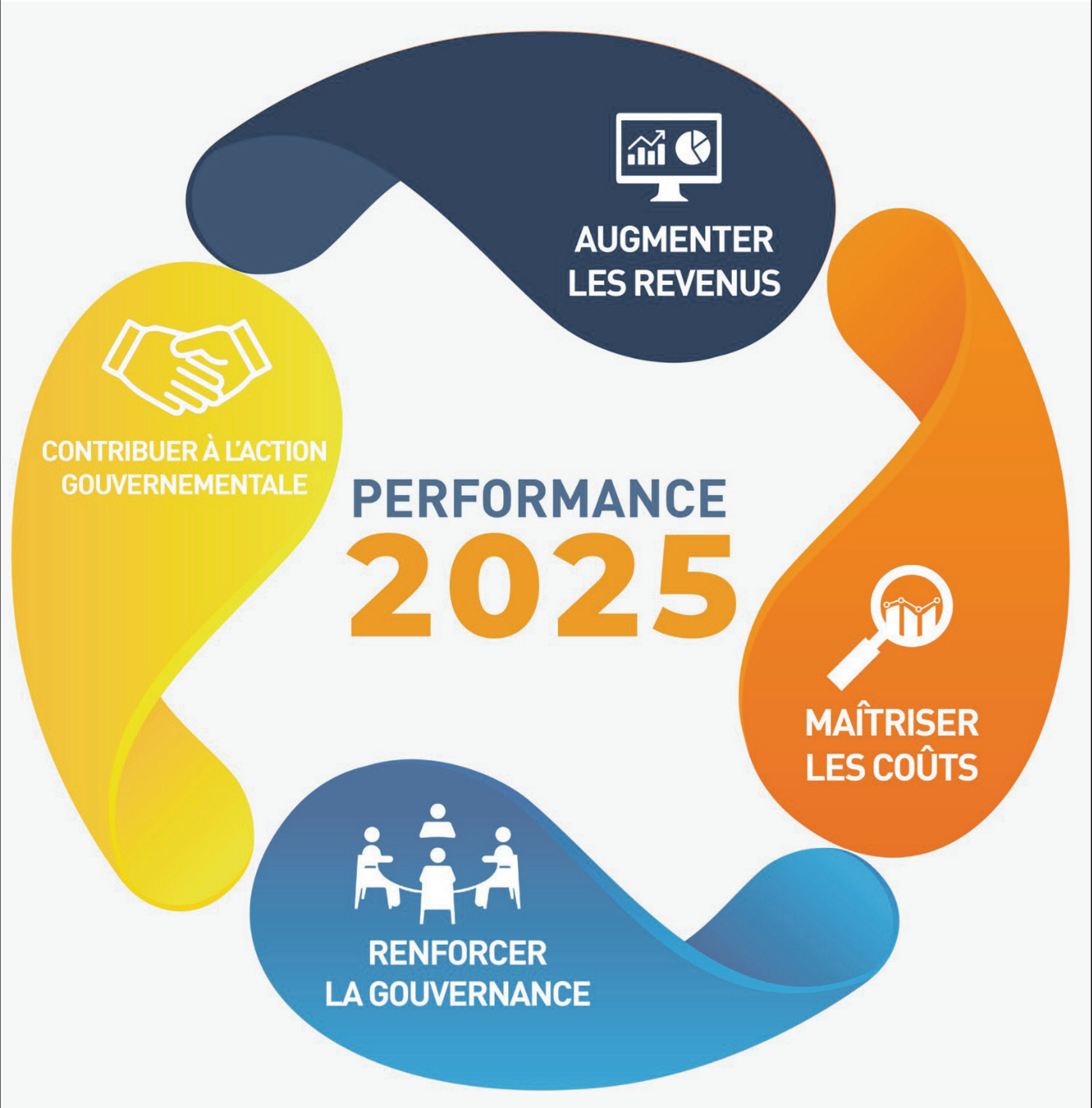
groupe SNPC. Dans la vision du groupe et le souci de répondre davantage aux besoins de la population, la SNPC D entend ouvrir de nouvelles stations-service. Dans l'optique de diversifier ses offres, elle a initié la construction d'un centre remplisseur de gaz sur Pointe-Noire. Cet ambitieux projet vise à juguler les pénuries récurrentes de gaz et permettre à l'entreprise de faire face à ses concurrents avec une nouvelle offre sur le marché. À terme, les ménages pourront s'approvisionner (bouteilles de 6kg, 12kg ou encore 20 kg) auprès des stations-service et les distributeurs agréés dans un premier temps sur le marché de Pointe-Noire, et la région Sud du pays puis dans la région de Brazzaville. Retenons que c'est à partir de janvier 2021 que la SNPC D a décidé d'étendre son offre de service avec la commercialisation des bouteilles de GPL, principalement sur Pointe-Noire.

Réforme attendue de la Coraf

Les actions de la Coraf ont été reprises en l'an 2000 par le groupe SNPC, suite à de nombreux problèmes de trésorerie ayant entraîné un arrêt de production d'environ trente mois. Elle est actuellement une filiale à part entière détenue à 100% par la SNPC. La société, chargée de fabriquer les produits pétroliers

finis consommés sur le marché local, dispose d'une capacité nominale de 1,2 million tonnes métriques par an.

Avec le temps, les équipements de la Coraf sont devenus vétustes, soumis régulièrement à des travaux de maintenance. Ses arrêts de production sont à l'origine des pénuries de carburant que connaît le pays. La Coraf et ses installations, précisons-le, ont été mises en service, il y a 41 ans. La direction générale de la SNPC prévoit une couverture de 85 % du marché national, contre 60% actuellement, dans le cadre du programme « Performance 2025 ». La compagnie pétrolière étudie les stratégies permettant d'accroître les quantités de produits à mettre sur le marché national. « *Les principaux défis de la Coraf sont les suivants : le paiement du pétrole brut dans les délais ; le recouvrement à temps des factures de vente des produits pétroliers ; le fonctionnement continu de l'usine sans arrêt par suite d'incident technique ; la réalisation de la maintenance de l'usine ; la formation du personnel et le remplacement des agents mis à la retraite ; la réalisation des programmes d'investissement pour améliorer l'outil de raffinage* », a indiqué le directeur général de la SNPC, Maixent Raoul Ominga.



EXPLORATION-PRODUCTION

Le groupe affiche de bonnes perspectives

La Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) est dotée d'un programme « Performance 2025 », avec des projets ambitieux en matière d'exploration et de production pétrolière. L'équipe dirigeante du groupe s'est alors engagée à réévaluer le potentiel des gisements existants, en prolongeant la durée de vie des actifs en cours de maturation, en signant de nouveaux accords de partage de production et en recherchant de nouveaux partenaires pour reprendre les permis potentiels.



Les installations de la SNPCOR

Le programme « Performance 2025 », qui est lancé ce jour, constitue la feuille de route de la SNPC durant les deux prochaines années. Il se résume en quatre axes prioritaires : l'amélioration des performances financières de la société pour mieux contribuer au budget de l'État ; le renforcement de l'action de la compagnie dans le domaine de l'exploration-production ; la mise en place des conditions d'approvisionnement du pays en produits pétroliers ; ainsi que le renforcement des capacités de l'ensemble de l'équipe SNPC.

La compagnie de l'État congolais mise, pour cela, sur les permis Loango II et Zatchi II, pour lesquels elle recherche de nouveaux partenaires. Elle mise également sur le nouveau Plan directeur du gaz du Congo pour pouvoir développer des projets de récupération de gaz, notamment dans la production d'engrais et de

gaz liquéfiés. Le pays dispose, en effet, d'environ 13 TCF de ressource, soit 338 milliards de mètres cubes, et 6 TCF (156 milliards de mètres cubes) de réserves en gaz.

L'autre défi du groupe pour les années à venir consiste à augmenter la capacité de raffinage du pays et investir dans la construction de l'oléoduc Pointe Noire-Brazzaville-Oyo-Ouesso, ainsi que les aires de stockage. Cependant, ces projets nécessitent un financement important qu'il faut rechercher auprès des investisseurs nationaux et étrangers.

Consolider les acquis

Les dirigeants sociaux de

la SNPC vont devoir s'appuyer sur les acquis des précédents projets d'exploration et de production des hydrocarbures, via le permis Mengo-Kundji-Bindi II, encore appelé MKB II. Ces projets ont été marqués par la réévaluation du potentiel du permis MBK II, le forage et la mise en production de cinq puits d'appréciation sur Kundji. Par ailleurs, l'opérateur pétrolier public est impliqué dans la campagne de collecte de données géologiques dans le bassin de la Cuvette avec CGG. À propos de l'approvisionnement du marché national en produits pétroliers, la SNPC a investi pour le maintien et la fiabilisa-

tion des installations de la Congolaise de raffinage, de la même manière qu'elle a travaillé sur la finalisation des travaux et la mise en service de l'unité d'enfutage du gaz butane dans le port autonome de Pointe-Noire.

L'audit des états financiers annuels de la société, effectué par exemple au 31 décembre 2019, a contribué à l'assainissement de sa gouvernance. Dans le cadre du programme « Performance 2025 », le directeur général suggère la renégociation des accords avec les partenaires, en vue de la recomposition du portefeuille d'actifs de l'entreprise.

La transition énergétique

Enfin, la SNPC se positionne à l'avant-garde de la transition énergétique mondiale à travers la promotion de projets gaziers plus propres, notamment l'exploration et le développement de l'hydrogène dans le bassin intérieur congolais, la construction de mini-barrages hydroélectriques et l'investissement dans le solaire hors réseau dans des localités éloignées.

Certains de ces projets liés à la transition énergétique ont été présentés par le groupe, en octobre 2021, lors de la conférence Africa Oil Week, au Cap, en Afrique du Sud. « *Le développement de projets de mise en valeur de gaz naturel est une des étapes vers la transition énergétique. Ceux-ci permettraient de réduire l'impact des énergies fossiles sur l'environnement* », déclarait le directeur général de la SNPC, Raoul Ominga, à Africa Oil Week 2021.

« Le développement de projets de mise en valeur de gaz naturel est une des étapes vers la transition énergétique. Ceux-ci permettraient de réduire l'impact des énergies fossiles sur l'environnement »

SMIB

Le potentiel des athlètes congolais mis à contribution

En dix-sept éditions, la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a poursuivi son engagement d'apporter de l'énergie du pétrole au sport, en sponsorisant le semi-marathon international de Brazzaville (Smib), l'un des événements inscrits dans le programme des festivités marquant la commémoration de l'indépendance du Congo.

Le sport joue un rôle important dans la société. Les moyens alloués par l'Etat étant limités, le sponsoring s'avère indispensable. La SNPC a accepté de soutenir l'Etat dans sa volonté d'unir non seulement la jeunesse congolaise, mais aussi celle d'ailleurs, à travers l'athlétisme pour faire valoir « le bien vivre ensemble ».

Sa compétition gagne de plus en plus en notoriété avec la participation des athlètes internationaux. Pour une meilleure organisation, en effet, le Comité de direction a mis les moyens qu'il faut pour donner une bonne réputation au Smib et renforcer sa collaboration avec la Fédération congolaise d'athlétisme pour y apporter le meilleur de son expertise. Un partenariat gagnant-gagnant en somme. L'Association sports et loisir donne une crédibilité internationale au Smib grâce à d'autres avantages logistiques mis à la disposition et son carnet d'adresses des athlètes étrangers fourni.

L'utilisation du chronomètre à puces ayant déjà servi dans les différentes courses à travers le monde marque un pas important pour les techniciens dans la vision de faire entrer la compétition dans une autre dimension. L'obtention du label de la Confédération africaine d'athlétisme, par exemple, permettra à l'instance africaine d'intégrer le Smib dans son calendrier très chargé.

Poursuivre le placement des athlètes dans les grands centres étrangers, une politique à entretenir

Le sponsor officiel apporte son soutien dans l'émergence des champions nationaux qui frôlent à chaque édition les records mondiaux. Le Comité de direction du Smib garde même



l'espoir qu'ils continueront à élever leur niveau de compétitivité jusqu'au point d'égaliser les prouesses internationales. Les performances au niveau national, comparées à celles affichées au niveau international, ont montré que le chemin à parcourir pour les athlètes congolais en vue d'atteindre les sommets est encore long.

Des financements importants sont consentis afin de permettre aux jeunes athlètes congolais d'émerger et de s'affirmer. Cette politique se traduit par la volonté de la direction de la SNPC de poursuivre son engagement de subventionner le placement des athlètes congolais dans les grands centres à l'étranger pendant plusieurs mois. Le but étant de leur donner la chance d'être régulièrement sur le podium. La stratégie avait porté ses fruits lors qu'Eric Semba a remporté le Smib de Ouesso, en 2015, devenant ainsi le premier Congolais à laisser les athlètes étrangers sur le carreau. Un exploit grandeur nature qui reste inégalé.

La SNPC qui croit au potentiel des athlètes nationaux souhaite pérenniser cette initiative. Avec le concours de la Fédération congolaise

d'athlétisme, vingt athlètes sont sélectionnés chaque année, dont dix filles et dix garçons dans les départements, pour renforcer leurs capacités en athlétisme de fond au Kenya.

L'expérience de la dernière édition a été un échec. Dix des athlètes qui avaient bé-

niéfié d'une préparation de neuf mois au Kenya étaient privés de la participation à cause de leur inconduite vis-

à-vis des autorités nationales et celles de la SNPC. Cette sanction devrait faire réfléchir les autres athlètes et les pousser à plus de discipline



sorte que le Congolais qui gagne la course ne touchera que le chèque réservé au podium national. Un cas à revoir pour la compétition dont les jalons ont été posés le 16 juin 2001, lorsque le président de la République avait lancé le marathon de la

champion ou le vainqueur contre la moitié pour l'équipe classée deuxième. Même si la somme n'est pas à la hauteur des attentes, l'on peut toutefois saluer l'idée de soutenir la discipline qui souffre d'un manque de sponsors criant.

paix pour fédérer la jeunesse congolaise, lui donner une âme citoyenne et civique et l'amener au cœur de la reconstruction de la paix sociale et de l'unité nationale mises à mal par les affrontements récurrents que le pays a connus.

L'appui des autres disciplines attendu

Le Smib permet aux jeunes de tous les départements du Congo d'émerger et de s'affirmer dans l'esprit du dépassement du soi, d'échange et d'amitié favorisant l'acquisition des valeurs morales et olympiques.

En plus d'athlétisme, l'image de la SNPC est aussi associée dans la remise des trophées aux deux premières équipes du championnat national Ligue 1 et de la Coupe du Congo de football. Douze à dix millions FCFA sont encaissés pour récompenser le